

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° 0007-04

1. Code d'identification unique du produit type:
Plafonds suspendus: éléments d'habillage
 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:
Ermès, Area, Clini'Safe E, Clini'Safe A, Tonga Ultra Clean E, Tonga Ultra Clean A, Eurobaffle, avec voile finition Blanche (Voir étiquette)
 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Eléments d'habillage de plafond suspendu
 4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC
1, place Victor Hugo 92411 Courbevoie Cedex
www.eurocoustic.com
 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:
Non applicable
 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:
AVCP Système 1 pour la réaction au feu
AVCP Système 3 pour les autres caractéristiques
 7. Cas des produits couvert par la norme harmonisée:
Le CSTB (Organisme Notifié n° 0679), a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, évaluation et appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon le système 1 pour la caractéristique de réaction au feu.
Il a délivré le certificat de constance des performances
- Le LNE (n° 0071) ou le CSTB (n° 0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit selon le système 3 pour la caractéristique absorption acoustique.
Il a délivré un rapport d'essais.

8. Déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:
Non applicable
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles										
Nom du produit	Ep mm	Réaction au feu	Rejet de Formaldéhyde	Rejet et/ou teneur en autres substances dangereuses	Susceptibilité au développement de micro-organismes dangereux	Résistance à la flexion	Solidité / adhérence de liaison	Absorption Acoustique α_w	Conductivité thermique W/(m.K)	Durabilité
Ermès	15	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	0.90	APD	APD
Area	15	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	0.90	APD	APD
Clini'Safe E	15	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	0.90	APD	APD
Clini'Safe A	15	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	0.90	APD	APD
Tonga Ultra Clean E	20	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	0.90	APD	APD
Tonga Ultra Clean A	22	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	1.00	APD	APD
Tonga Ultra Clean A	40	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	1.00	0.035	APD
Eurobaffle Boréal	44	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	1.00	APD	APD
Eurobaffle Boréal	80	A1	Classe E1	APD	APD	APD	APD	1.00	APD	APD

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première ligne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la NF EN 13964 :2014.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Monsieur Eric ESCALLETES
Directeur B.U. Plafonds Eurocoustic
A Courbevoie, le 27/03/2017

